

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LE PAIEMENT DES INDEMNITES JOURNALIERES

TRAVAILLEURS CESU<sup>1</sup>

Je soussigné(e) :

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

N° de sécurité sociale et clé : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Déclare sur l'honneur que mon dernier jour de travail est le<sup>2</sup> : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

J'ai également un ou plusieurs employeurs hors CESU.

*Pour information, ces employeurs doivent adresser à l'assurance maladie une attestation de salaire.*

Je perçois des indemnités Pôle Emploi.

Je certifie la sincérité de la présente déclaration après avoir pris connaissance des sanctions auxquelles je m'expose en cas de fausse déclaration<sup>3</sup>.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature de l'assuré :

<sup>(1)</sup> Conformément aux articles L.1271-1 du Code du travail, L.133-5-6 et L.161-1-4 du Code de la sécurité sociale.

<sup>(2)</sup> Si vous avez plusieurs employeurs, vous devez avoir cessé votre activité chez tous vos employeurs. Le dernier jour de travail correspond au jour où l'activité a cessé chez l'ensemble de vos employeurs.

<sup>(3)</sup> Toute fausse déclaration en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des prestations qui ne sont pas dues est passible d'une pénalité financière, d'une amende et/ou d'une peine d'emprisonnement (articles L 114-17-1 du Code de sécurité sociale, article 441-6 du Code pénal).

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de votre organisme d'assurance maladie. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page protection des données du site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr). En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.